

TREMBLAY-EN-FRANCE

Contexte et niveau de connaissance

Cette fiche s'inscrit dans le cadre de l'Observatoire départemental de la biodiversité urbaine (ODBU), centre de ressources sur le patrimoine naturel du département de Seine-Saint-Denis. Son objectif est de fournir à chaque commune une synthèse des connaissances et des enjeux liés à la flore de son territoire, aussi bien en termes d'espèces que de végétations. Le détail du contenu des différentes parties est présenté dans la notice explicative.

425 espèces sont connues actuellement (après 2000) dans la commune de Tremblay-en-France. **Le niveau de connaissance de la flore de la commune peut être qualifié de très bon** puisque le taux d'exhaustivité des inventaires est estimé à **82 %** (indice de Jackknife).

Flore protégée

2 espèces faisant l'objet d'une **protection régionale** ont été répertoriées à Tremblay-en-France :

- La Renoncule à petites fleurs (*Ranunculus parviflorus*), observée en 2013 dans la commune ;
- La Zannichellie des marais (*Zannichellia palustris*), observée régulièrement de 2001 à 2016.

Il est interdit de détruire, couper ou cueillir toute espèce faisant l'objet d'une protection légale stricte. Ces exigences imposent donc une prise en considération des enjeux liés aux espèces protégées en amont de la réalisation de projets. Tout impact potentiel sur une de ces espèces doit faire l'objet d'un dossier instruit par les services de l'État.



© F. Perriat, MNHN/CBNBP

La **Renoncule à petites fleurs** est une espèce pionnière des substrats calcaires régulièrement remaniés et filtrants, qui s'observe dans les friches, jachères, gazons urbains, sur les bords de chemins, talus... À Tremblay-en-France, la plante se trouve dans une pelouse de parc.



© G. Amal, MNHN/CBNBP

La **Zannichellie des marais** se développe dans les rivières, canaux et fossés aux eaux de préférence courantes et riches en éléments nutritifs. À Tremblay-en-France, elle a été observée dans le ru du Sausset.

Flore menacée

2 espèces **menacées** sont connues dans la commune de Tremblay-en-France :

- Le Sisymbre sagesse (*Descurainia sophia*), observé en 2005, considéré comme **en danger critique d'extinction en Île-de-France** ;
- La Renouée douce (*Persicaria mitis*), observée en 2017, considérée comme **vulnérable en Île-de-France**.



Le **Sisymbre sagesse** a été découvert en 2005 dans la commune. C'est une espèce des sols relativement riches en éléments nutritifs et plutôt secs, qui s'observe dans les jachères, friches ouvertes et sur les ballasts des voies ferrées.



La **Renouée douce** est une espèce des limons ou vases riches en éléments nutritifs, qui se rencontre sur les berges des mares, étangs, mouillères, bassins de retenue des eaux, dans les fossés. La station découverte en 2017 à Tremblay-en-France, dans un bassin d'un parc urbain, constitue la seule population départementale.

2 autres espèces connues à Tremblay-en-France sont considérées comme **quasi-menacées en Île-de-France** : le Chénopode des murs (*Chenopodium murale*), découvert en 2001 dans la commune et le Cynoglosse officinale (*Cynoglossum officinale*), découvert en 2013 et revu en 2017.

Flore déterminante pour la création de ZNIEFF

4 espèces observées à Tremblay-en-France sont déterminantes d'une Zone Naturelle d'Intérêt Ecologique, Faunistique et Floristique (ZNIEFF) : la Renoncule à petites fleurs (*Ranunculus parviflorus*), le Sisymbre sagesse (*Descurainia sophia*), la Zannichellie des marais (*Zannichellia palustris*), précédemment cités, le Torilis nouveau (*Torilis nodosa*), observé en 2014 dans la commune.

Toutefois, le Sisymbre sagesse, la Zannichellie des marais et le Torilis nouveau ne sont déterminants que sous conditions (« Z3 ») et doivent présenter davantage de critères pour légitimer la mise en place d'une ZNIEFF.



Le **Torilis nouveau** est une plante commune en Seine-Saint-Denis et ne présente pas un réel enjeu dans ce département. Il s'observe notamment dans les gazons urbains, les friches et en bordure de routes ou de voies ferrées. Il a été observé à Tremblay-en-France à deux emplacements distincts en 2014.

Flore exotique envahissante

Les espèces exotiques envahissantes ont un développement pouvant dans certains cas poser des problèmes. La gestion et le contrôle de ces espèces reposent en premier lieu sur des actions préventives de détection et de surveillance afin de ne pas les disséminer sur de nouveaux sites. Dans certains cas, une intervention peut s'avérer nécessaire si les populations de ces espèces exotiques envahissantes impactent de façon importante des milieux naturels et ce d'autant plus si des enjeux de biodiversité y sont présents (ex : espèces protégées, menacées, déterminantes ZNIEFF).

5 espèces à caractère envahissant ont été observées Tremblay-en-France.

Tableau des espèces à caractère envahissant classées en fonction de l'intensité de leur expansion.

Espèces avérées

Berce du Caucase
(*Heracleum mantegazzianum*)

Renouée du Japon
(*Reynoutria japonica*)

Robinier faux-acacia
(*Robinia pseudoacacia*)

Solidage du Canada
(*Solidago canadensis*)

Solidage glabre
(*Solidago gigantea*)



L'**Ailanthus du Japon** colonise la plupart du temps les friches, bernes de routes, boisements dégradés et fourrés nitrophiles. Cependant, il peut parfois se répandre dans des habitats semi-naturels ce qui peut s'avérer problématique.



La **Berce du Caucase** affectionne les zones humides et riches en éléments nutritifs, telles que les bernes de routes, les bords de cultures ou de rivières et les fossés.



Le **Solidage glabre** colonise les milieux frais et riches en éléments nutritifs, de préférence les bords de cours d'eau, les friches ou encore les lisières de certains boisements.

Flore non revue

A cause de la pression croissante des activités anthropiques pesant sur les milieux naturels, les espèces signalées comme non revues sont pour la plupart probablement disparues de la commune, notamment si leur observation est très ancienne ou si elles sont éteintes, menacées ou quasi-menacées en Île-de-France. Cependant, quelques redécouvertes ne peuvent être exclues à la faveur de nouvelles prospections naturalistes.

53 espèces n'ont pas été revues à Tremblay-en-France après 2000, à notre connaissance. Une seule d'entre elles est aujourd'hui considérée comme menacée ou quasi menacée en Île-de-France : l'Hottonie des marais (*Hottonia palustris*), aujourd'hui considérée comme vulnérable.

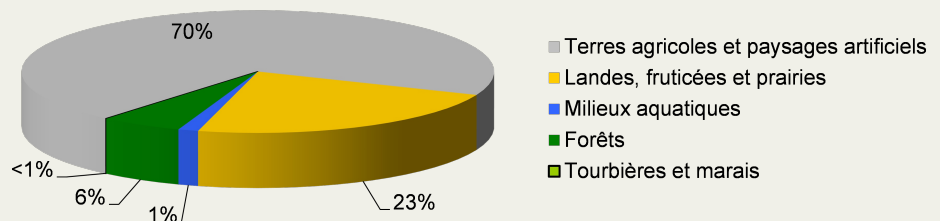
Ces espèces ont toutes été observées à Tremblay-en-France en 1997, lors de la réalisation d'un atlas écologique communal. La plupart étaient liées à différents types de boisements et à des mares, principalement forestières.

Grands types de végétations

Les habitats naturels couvrent une surface de **1118 hectares**, soit environ **50 %** de la superficie de la commune. Ils peuvent être regroupés en cinq grands types :

- Les **terres agricoles et paysages artificiels** dominent l'espace avec 784 ha. Cette catégorie se compose principalement de cultures (615 ha), de pelouses de parcs (74 ha), de friches (62 ha), ou encore de plantations (38 ha). D'autres habitats rattachés à cette catégorie présentent des surfaces nettement moins importantes.
- Les **landes, fruticées et prairies** recouvrent 255 ha et sont représentées essentiellement par des prairies (240 ha), par des fourrés à prunelliers et troènes (14 ha) et des végétations de lisières forestières (1 ha).
- Les **forêts**, qui occupent près de 63 ha, sont composées essentiellement de boisements de type chênaies-hêtraies sur sols neutres ou calcaires ($\text{pH} \geq 7$). Les forêts de Frêne et d'Aulne, ainsi que les fourrés humides, occupent à peine plus de 1 ha.
- Les **milieux aquatiques**, qui occupent 15 ha, correspondent à des surfaces en eaux, riches en éléments nutritifs. Des groupements aquatiques immergés ou flottants sont présents très ponctuellement ;
- Les **tourbières et marais**, qui couvrent moins de 0.2 ha, ne sont représentés que par des roselières et groupements à grandes Laïches (cariçaies) très ponctuelles.

Répartition des grands types d'habitats naturels cartographiés à Tremblay-en-France selon leur surface (en pourcentage).

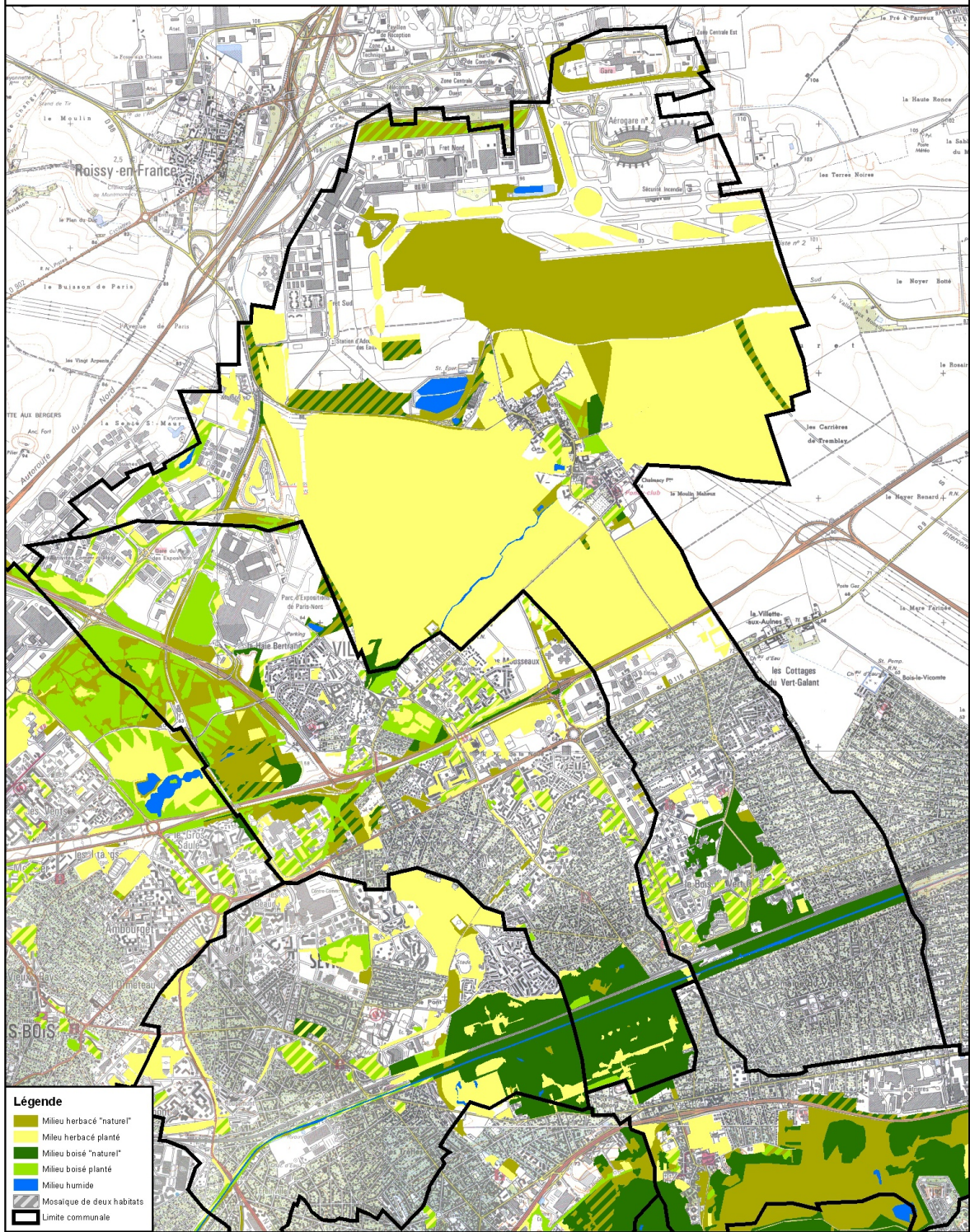


Végétations patrimoniales

4 végétations inventoriées à Tremblay-en-France présentent un intérêt patrimonial en Île-de-France :

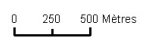
- La chênaie-frênaie fraîche des sols à très bonne réserve hydrique mais jamais inondables, sur substrat légèrement acide à légèrement basique, assez riche en nutriments et en éléments azotés, relevant de l'alliance du *Fraxino excelsioris* - *Quercion roboris*.
- L'aulnaie-frênaie mésohygrophile à hygrophile, sur sol alluvial peu évolué, souvent argileux, proche de la neutralité, riche en éléments nutritifs et azotés, soumise à des crues hivernales et printanières mais peu engorgée, relevant de l'association phytosociologique de l'*Aegopodio podagrariae* - *Fraxinetum excelsioris*. Cette végétation est inscrite à l'annexe I de la Directive Habitats-Faune-Flore.
- L'ourlet humide des situations ombragées à semi-ombragées, sur sol souvent tassé, à très bonne réserve en eau et sur sol assez riche en nutriments, calcaire et frais, appartenant à l'association du *Brachypodio sylvatici* - *Festucetum giganteae*. Cette végétation est inscrite à l'annexe I de la Directive Habitats-Faune-Flore.
- Les groupements à hautes herbes (mégaphorbiaies) des situations ensoleillées à semi-ensoleillées, sur sol assez profond, acide à basique, à inondation périodique mais brève, sur substrat moyennement à assez riche en nutriments, se rattachant à l'alliance du *Thalictro flavi* - *Filipendulion ulmariae*. Cette végétation est inscrite à l'annexe I de la Directive Habitats-Faune-Flore.

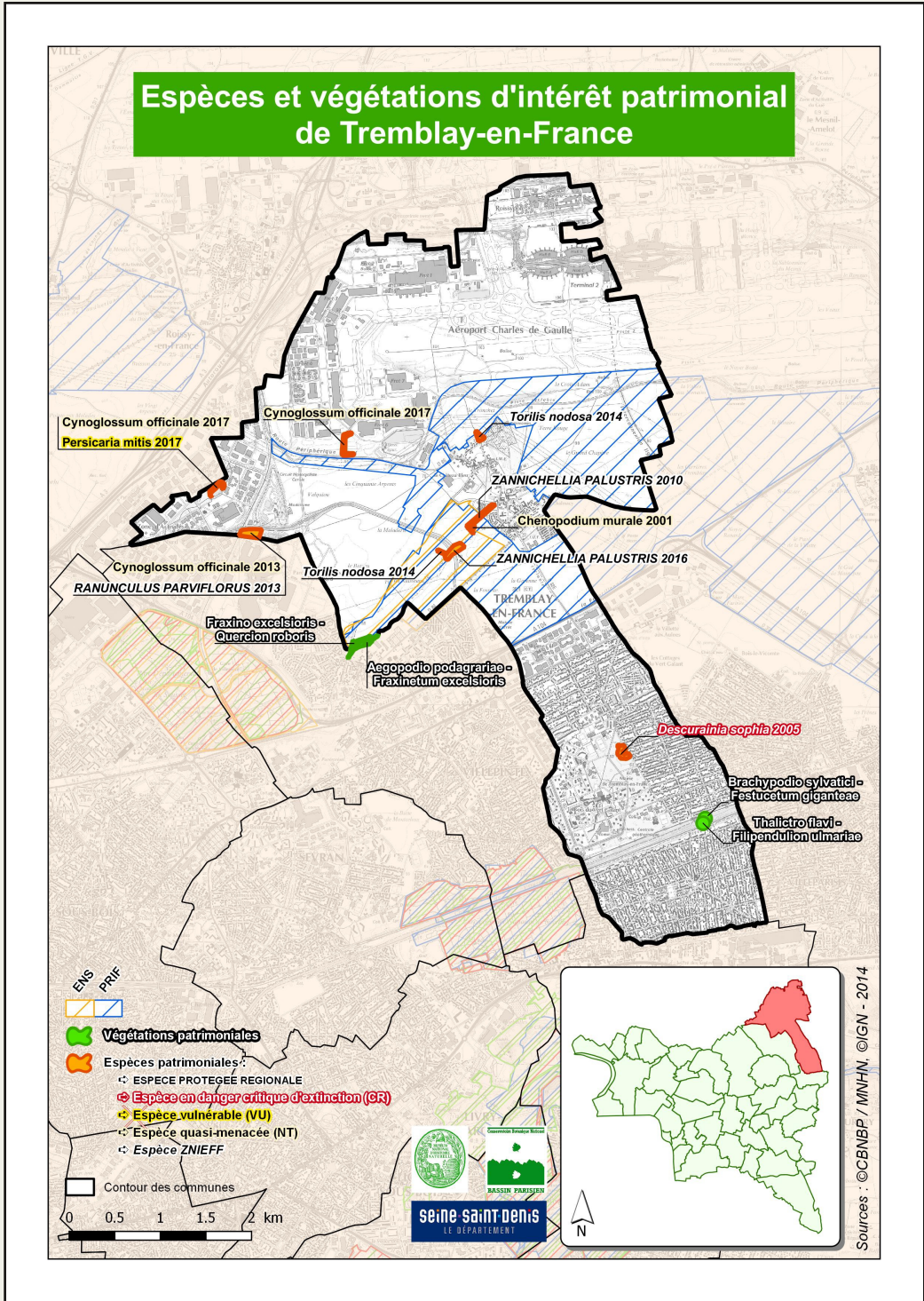
Carte des habitats naturels regroupés par catégories (2008)



- Légende**
- Milieu herbacé "naturel"
 - Milieu herbacé planté
 - Milieu boisé "naturel"
 - Milieu boisé planté
 - Milieu humide
 - Mosaïque de deux habitats
 - Limite communale

BD CARTO © - ©IGN - PARIS - 2006 (Licence n° 2006 CLU 0888) ; SCAN 298 - IGN - PARIS - 2003 (licence n° 2003 CLU 2079) ; BD Habitat ©CBNBP 2008





Pour plus d'informations sur la flore de Tremblay-en-France, consulter le site du CBNBP : <http://cbtnbp.mnhn.fr/cbtnbp/communeAction.do?action=bilan&cdInsee=93073>

Auteur : F. Perriat
 Mise en page : H. Bressaud
 Cartographie : J. Delizy et Conseil départemental de Seine-Saint-Denis
 Version : 01/2018.